

INFORMATION

Pôle Services Urbains

Quartier : La Neuville - Trois Fontaines

Secteur : rue Jean Jaurès (la Neuville)

Objet : stationnement - PMR

Informations de la Direction de la Voirie, Circulation et Eclairage :

Un sens unique est institué rue Jean Jaurès depuis la place Jean Jaurès jusqu'à la rue Napoléon Bonaparte.

Afin de faciliter le stationnement des personnes à mobilité réduite, un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite a été créé au n°32, au cours du quatrième trimestre 2023.

Pour mémoire, un emplacement réservé est déjà matérialisé au n°42.

L'arrêt et le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit.

L'emplacement est créé afin d'assurer une rotation du stationnement de tous les véhicules en possession du macaron délivré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et de la carte mobilité inclusion, et ayant à stationner sur le domaine public.

La réglementation ne peut être considérée par les utilisateurs comme une réservation personnelle de stationnement.



Pour la Présidente,